

## LE POÈTE PAUVRE.

—“ Prends ce morceau de pain, mais tu seras esclave ;  
Tu ploieras ton épaule au joug ;  
Les larmes couleront de ta paupière cave  
Et l'ennui te suivra partout.  
Prends ce morceau de pain, ô poète au front blême,  
Prends, et dis adieu pour toujours  
A cette liberté qui fut ton bien suprême ;  
Renonce à tes douces amours :  
Au ruisseau qui gazouille à travers les vallées,  
Au blé qui dore le guéret,  
Aux nids qui dans le ciel jettent leurs voix perlées,  
Aux ombrages de la forêt !

Comment! hésites-tu? Vainement tu me braves :  
Le temps des rêves est passé.  
Quand on est indigent a-t-on peur des entraves ?  
Seul, ici bas, l'or entassé  
Peut conduire au bonheur Les talents, la science  
Sont des biens qu'on ne compte pas :  
Le riche les supporte avec impatience  
S'il ne les brise sous ses pas.  
Courbe ton front marqué du cachet du génie  
Devant l'orgueil du parvenu ;  
Souffre sans murmurer la honte et l'avanie,  
Car au monde tu n'es venu,

Barde, que pour souffrir. Prends donc ce pain, te dis-je,  
Pour assouvir ta pâle faim.  
Ah! ton œil se dilate et déjà le vertige  
Fait frémir ta débile main !  
Souviens-toi de ton père : il est vieux et sans force  
Pour travailler jusques au soir.  
Ta mère, je le sais, sous sa rigide écorce  
Cache l'horreur du désespoir.  
Prends ce morceau de pain et pour ta jeune femme  
Dont le chaste sein est tari,  
Et pour tes blonds enfants qui te déchirent l'âme  
De leur prière et de leur cri !

Eh bien! pour les sauver tous ces êtres que j'aime,  
Oui, j'ai dépouillé ma fierté ;  
Je ne m'appartiens plus, je ne suis plus moi-même,  
Et j'ai vendu ma liberté !  
Le maître parle ; allons! inclinons donc la tête  
Et laissons-là les rêves d'or.  
Devant un plus puissant je ne suis qu'une bête  
Et mon esprit n'a plus d'essor.  
Le ciel est tout d'azur, le vallon plein d'arômes,  
Les oiseaux chantent dans les airs,  
Les insectes luisants babillent dans les chaumes,  
Les ruisseaux roulent leurs flots clairs,

Poète, prends le joug, car ces flots d'harmonie,  
Pauvre enfant, ne sont plus pour toi.  
Ferme, ferme l'oreille à cette voix bénie  
Qui met la nature en émoi.  
Ici bas tout s'achète. Il n'est de jouissance  
Que pour le riche en vérité.  
Hommes, choses, tout est soumis à sa puissance,  
Tout vient servir sa volonté.  
Pour lui s'ouvre la fleur dont le parfum enivre ;  
Pour lui mûrissent les sillons ;  
Pour lui, durant l'hiver, et la neige et le givre  
Emoussent leurs froids aiguillons.

Et n'est-ce pas assez de souffrir en silence  
Les maux qui me viennent du ciel,  
Faut-il qu'à chaque instant, dans leur froide insolence,  
Les hommes m'abreuvent de fiel ?  
Ah! si j'avais pu naître au milieu des richesses,  
Comme sont nés tant d'idiot,  
Si j'eusse eu pour berceau les genoux des duchesses,  
Des dentelles à mes maillots,  
Je n'aurais pas aimé d'amitié plus profonde  
Les êtres que j'aime aujourd'hui,  
Mais j'aurais vu comment nous apparaît le monde  
Quand on plane au-dessus de lui !

O règne du métal! règne de la matière  
Dont se moquera l'avenir,  
Alors que nos neveux sortiront de l'ornière  
Où nous aimons à nous tenir,  
Triomphe de l'argent, âge du servilisme,  
Siècle de l'or, je te maudis !  
Tu portes sur ton front le sceau de l'égoïsme ;  
Tes yeux pervers sont alourdis ;  
Comme ces lourds oiseaux qui sortent des décombres  
Lorsque le soir est de retour,  
Tu promènes ton vol dans les épaisses ombres  
Plutôt que dans l'éclat du jour !

O mes rêves aimés! mes croyances chéries !  
O mes ivresses d'autrefois !  
Comme les papillons des riantes prairies,  
Vous avez, à mes pauvres doigts,  
Laisse la poudre d'or de vos brillantes ailes,  
Et vous vous êtes envolés,  
Envolés pour toujours aux rives éternelles !  
Parfois mes regards désolés  
Cherchent encore au ciel la trace lumineuse  
Qui devait rester après vous ;  
Mais je ne vois plus rien, rien qu'une nuit affreuse  
Que je vais attendre à genoux !

PAMPHILE LEMAY

## L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A la fin du seizième siècle, Antoine Baif, poète du temps et ami de Ronsard, fonda une société de beaux-esprits et de musiciens, dont le principal objet était l'étude du langage et de la prononciation. Charles et Henri prirent sous leur royale protection cette association qui périt dans les troubles de la Ligue. A part les rois il y avait dans cette société Ronsard, Desportes, Duperron, qui tous ont laissé un nom dans les premières lettres françaises.

Sous Louis XIII le projet d'une académie renaquit, en 1612 deux ans après la mort du bon roi Henri IV, quand Rivault, proposa d'établir une académie qui embrasserait toutes les sciences, excepté la théologie réservée à la Sorbonne. Vers 1630, Valentin Conrart, conseiller privé de Sa Majesté très-chrétienne, forma une société de littérateurs qui se réunissaient

à sa maison. Quatre ans plus tard, le cardinal de Richelieu prit l'académie sous sa protection toute puissante et lui donna le nom d'Académie Française. Les lettres patentes pour sa fondation furent octroyées en 1635, mais le Parlement ne consentit à les enregistrer que deux ans après leur émission. Bientôt par l'ordre du cardinal protecteur, l'Académie eut à juger le Cid et acquit une certaine importance.

Mais ce ne fut que sous Louis XIV que l'Académie obtint tout le prestige dont elle a joui depuis. Ce prince commença la bibliothèque de l'institut par un don de 600 volumes. Alors le titre d'académicien commença à être convoité par d'autres que les littérateurs. Les princes, les ducs et pairs, les cardinaux, les ministres envierent les fauteuils académiques. Aussi comment ne pas envier une place qu'illustraient le Corneille, les Racine, les Bossuet, les Fénelon et tant d'autres dans ce siècle de toutes les gloires.

Le duc de Maine, fils naturel de Louis XIV, se présenta à la mort du grand-Corneille, mais le roi ne voulut pas ratifier l'élection du prince et le frère de l'auteur du Cid fut admis au fauteuil vacant.

Quand le Maréchal de Saxe fut élu, ce guerrier plus illustre au champ de Mars que dans un athénée, écrivit sa réplique avec l'orthographe suivant : “ *Ils veule me fere de la Cadémie, cela mir et comme une bage à un chas.* ”

Olivier Patru ayant été admis, en 1640, fit un discours de réception qui parut si beau que les académiciens firent une règle pour qu'à l'avenir chaque nouveau membre remerciât en belles phrases l'Académie de l'honneur qu'elle leur conférerait.

Comme toutes les anciennes institutions monarchiques, l'Académie disparut à la Révolution française, mais Napoléon 1er la rétablit ainsi que les autres académies des Inscriptions et Belles Lettres, des sciences morales, des beaux-arts, et leur donna le nom collectif d'Institut de France. Depuis, l'Académie a repris son ancienne splendeur et les principaux écrivains de la France tiennent à honneur d'être l'un des quarante immortels, malgré cette épithète d'un auteur blessé qui manqua son coup d'élection :

Ci-git Piron qui ne fut rien  
Pas même Académicien.

## FAITS DIVERS.

DÉGRADATION DU CAPITAINE CERFBEER.—C'est une triste histoire que celle du capitaine Cerfbeer. Nous l'avons racontée le 26 juin dernier d'après Edmond About; elle commençait ainsi :

C'est ce qu'on nomme un fils de famille; son père a fait une belle fortune à Paris. Lui-même a terminé d'excellentes études, fréquenté les jeunes gens les plus honorables et les plus laborieux de sa génération. Riche, il a épousé une fille bien née et bien dotée; depuis tantôt dix ans, il cultivait, *gentleman farmer*, une grande propriété dans le voisinage de Sarrebourg.

Lorsque le gouvernement impérial organisa la garde mobile en prévision d'une guerre à laquelle personne ne croyait, il demanda et obtint les épaulettes de capitaine. Les grades dans la garde mobile, étaient alors un moyen d'influence, et il pensait à la députation. Pris au mot par les événements, comme tant d'autres, il fut dirigé sur Phalsbourg avec la vaillante jeunesse de son arrondissement.

C'est pendant le siège de Phalsbourg, en effet, que Cerfbeer, profitant des facilités données aux assiégés pour communiquer avec leurs parents et leurs amis du dehors sous pavillon parlementaire, se rendit volontairement à l'ennemi.

Suivant la légende que j'ai recueillie sur place, dit le narrateur, les officiers allemands le supplièrent de rentrer en lui-même, de penser à son uniforme, à son devoir, à l'honneur de son nom. Peine perdue!

Cerfbeer persista; le siège “ l'ennuyait ”; bon gré, mal gré, il fallut le faire prisonnier. Le commandant de Phalsbourg le traduisit devant le conseil de guerre; il fut jugé par contumace et condamné à mort. Il aurait pu échapper au châtimement en restant dans ses propriétés, situées sur le territoire de Sarrebourg, annexé à l'Allemagne; mais il a commis l'imprudence de revenir à Paris, où il passa inaperçu, puis à Lunéville, où il a été arrêté.

Nous avons dit que la peine du capitaine Cerfbeer avait été commuée en celle de dix années de bannissement, et que le condamné devait préalablement être publiquement dégradé; voici comment, dit la *Liberté*, il a été procédé à cette cérémonie.

A neuf heures moins 5 minutes, Cerfbeer était extrait de la prison de la rue du Cherche-Midi et amené à l'Ecole militaire dans la voiture de place portant le n. 1118, tandis que les huit autres condamnés, qui devaient en même temps que lui subir la dégradation militaire, prenaient place dans les voitures cellulaires du train des équipages.

A neuf heures dix minutes, Cerfbeer pénétra dans la cour d'honneur. C'est un grand gaillard solidement bâti, moustache blonde, tête chauve, une figure qui, au premier abord, a quelque chose de martial. Il est en uniforme de capitaine de mobiles, kôpi à trois rangs de galon, veston magnifiquement festonné, pantalon bleu clair.

Au milieu de la cour d'honneur ont été disposés en quadrilatère des détachements des principaux corps de troupes en garnison à Paris. Ce sont, dans leur ordre, un détachement d'artilleurs, les 31e, 76e, 109e, et 110e, et 106e de ligne, des cuirassiers et quelques soldats du train. Le colonel du 76e de ligne a le commandement des troupes, les condamnés pénétrèrent à tour de rôle dans le quadrilatère.

Un gendarme, flanqué de deux soldats sous les armes, amène chaque condamné à la place qui lui est assignée pour la dégradation. Cerfbeer arrive et prend place au centre du quadrilatère. En s'approchant du corps d'officiers qui entourent le colonel, il se découvre à plusieurs reprises et échange un salut. Le colonel vient se placer devant le condamné. Pendant ce temps, un sous-officier médaillé arrache les galons, tandis que l'adjudant de service lit à haute voix le dispositif du jugement du condamné à une peine emportant la dégradation militaire.

Quand cette triste formalité est remplie, le colonel prononce à haute voix la formule de la dégradation : “ Au nom du peuple français, Cerfbeer, vous n'êtes plus dignes de porter les armes et de servir dans les armées françaises; nous vous dégradons. ” Un roulement de tambour indique que la dégradation a eu lieu. Reste la formalité du défilé. Les condamnés, accompagnés de gendarmes et de soldats sous les armes, se portent à l'extrême droite, et, tandis que les tambours battent aux champs et que les clairons sonnent, ils passent successivement devant le front des troupes.

Quand cette triste formalité fut remplie, on fit avancer le fiacre qui avait amené le condamné, il y monta escorté de deux agents de la sûreté et d'un garde de Paris.

DOUBLE EXÉCUTION.—Nous annoncions dernièrement, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le sursis accordé par le gouverneur de la Caroline du Sud, à deux nègres condamnés à mort, Bill Lucas et Ned Harris. Le motif de cette mesure gubernatoriale était de ne pas mécontenter la population noire à la veille de deux importantes conventions politiques. L'opinion générale était—et c'est précisément ce que l'on voulait—que le sursis n'était que le prélude d'une commutation de peine. Erreur. Aussitôt après l'ajournement des conventions, le gouverneur, n'ayant plus besoin des électeurs nègres, a ordonné que la justice suivit son cours. En conséquence, Bill Lucas et Ned Harris ont été pendus, vendredi dernier, dans la cour de la prison de Columbia.

Le crime de Lucas était d'avoir tué d'un coup de couteau un employé de chemin de fer, nommé John Simpson, auquel il avait prêté de la poudre et du plomb, et qui refusait de les lui rendre. Lucas n'a jamais nié ce meurtre, et il aurait même révélé en prison qu'il avait déjà tué antérieurement deux autres hommes pour un motif analogue.

Quant à Harris, il était accusé d'être un des auteurs de l'assassinat d'un certain Pat Murphy, qui passait pour avoir de l'argent, et qui fut trouvé, un matin, éborgné dans son domicile. Bien qu'il n'existât aucune preuve matérielle contre le prévenu et qu'il ait jusqu'au bout protesté de son entière innocence, le jury le déclara coupable.

Vendredi, dès le matin, une foule immense, composée en majeure partie de nègres et de négresses, tous vêtus de leurs habits du dimanche, se pressaient devant la porte de la prison au point d'en rendre l'accès impossible au shérif et aux officiers. La police a eu beaucoup de peine à leur frayer un passage, et l'ordre n'a été à peu près rétabli qu'après que les plus ardents eurent réussi à pénétrer de force dans la cour où était dressé l'échafaud.

Les deux condamnés ont été amenés à 2 heures moins 20 minutes, avec un cortège d'ecclésiastiques et de femmes de leur couleur, qui chantaient des hymnes. Deux cordes étaient fixées à la potence, à 3 pieds environ l'une de l'autre. Lucas et Harris ont successivement adressé quelques mots aux spectateurs, pour leur dire qu'ils étaient prêts à mourir. Le premier a raconté l'histoire du meurtre commis par lui, en soutenant qu'il était justifiable, et le second a répété une fois de plus qu'il mourrait innocent.

Au signal donné par le shérif, la trappe s'est dérobée sous les pieds des patients qui, pendant dix minutes entières, ont été agités par des convulsions effrayantes. Leurs mouvements saccadés avaient imprimé un tel mouvement d'oscillation aux cordes auxquelles ils étaient respectivement suspendus, que les deux corps venaient fréquemment en contact. Harris avait brisé les liens qui lui retenaient les jambes et lançait des coups de pied tantôt dans le vide, tantôt sur son compagnon de gibet. Après dix minutes de cette affreuse agonie, les corps se sont immobilisés. La mort avait ses deux proies et la justice était satisfaite.

UNE NOUVELLE BORGIA.—On vient d'arrêter une dame Charlotte Lamb, résidente de Trumbull, comté de Pierce (Wisconsin), accusée d'avoir empoisonné cinq personnes.

La première de ses victimes supposées est son mari (tué le 1) mort subitement en septembre 1871, avec les symptômes habituels de l'empoisonnement.

En mai 1872, le fils de l'accusé, âgé de 10 ans, manifesta des symptômes pareils à ceux qui avaient précédé la mort de son père, et succomba en une heure de temps.

Le mois suivant ce fut une fille de la prisonnière, âgée de 8 ans, qui mourut subitement.

Dans le courant de juillet, une dame Jane Ollman étant indisposée, Mme Lamb fut s'offrir à elle comme garde-malade et lui fit boire une certaine poudre dissoute dans l'eau. Aussitôt après avoir absorbé cette potion, Mme Ollman se plaignit de violentes douleurs d'entrailles, et quelques minutes après elle avait cessé de vivre.

Enfin, peu de temps après, Mme Lamb faisait fonctions de cuisinière chez un de ses voisins, M. Royal Garland, qui un beau soir, trépassa subitement en buvant une tasse de thé.

Cette fois, les soupçons étaient sérieusement éveillés. L'estomac de Garland a été envoyé à docteur Hay, d'Hudson, pour être analysé. Les corps des quatre précédentes victimes supposées ont été exhumés et vont aussi être soumis à l'examen médical. Des recherches faites dans la résidence de la prisonnière ont amené la découverte d'une certaine quantité de strychnine et d'arsenic.

SUICIDE EXCENTRIQUE.—Le docteur Jewette, de North Haven (Maine), a couronné vendredi une longue existence d'excentricités par un suicide horriblement original. Il s'est enfermé dans son bureau, en a saturé le parquet, les murs, et les meubles de pétrole, s'est ouvert les artères fémorales des deux jambes et a mis le feu au fauteuil sur lequel il était assis. Les flammes ont bientôt été aperçues par des voisins, qui sont accourus, ont enfoncé la porte et se sont trouvés en présence du vieux docteur, couvert de sang et de brûlures, mais qui pourtant les a encore regardés avec des yeux où l'on pouvait lire le plaisir que lui causait leur stupéfaction. Arraché de l'édifice brûlant, l'excentrique personnage a expiré quelques minutes après sans avoir prononcé une parole.

BOIS OU MEURS.—Le capitaine David Ayres, ayant rencontré dimanche soir à Glen Cove un Chinois inoffensif nommé John Hay, s'est amusé à le maltraiter des pieds et des mains et finalement à lui tirer un coup de revolver dans la tête. Transporté au domicile de M. Barlow, de New-York, chez lequel il est employé, le blessé fut d'abord considéré comme perdu sans ressources. Mais postérieurement, un médecin plus habile ou plus heureux que ses confrères de la première heure, a réussi à extraire la balle, ce qui a tellement soulagé le pauvre Chinois qu'on a aujourd'hui bon espoir de le sauver.

Nous avions dit que le capitaine Ayres a commis cette tentative d'assassinat sans rime ni raison; c'était une erreur. La vérité est qu'en rencontrant John Hay, qu'il n'avait jamais vu, il l'invita à entrer au cabaret voisin prendre un verre avec lui. Le Chinois le remercia poliment; Ayres insista d'un ton menaçant; Hay persista dans son refus, et c'est alors que le preux capitaine, furieux de ce qu'il considérait comme un manque d'égards—et peut-être aussi de perdre l'occasion de se faire payer à boire, fit ce que l'on sait.

Autre rectification: ce n'est pas un coup de revolver, mais deux, que le capitaine Ayres a tirés sur le Chinois qui ne voulait pas boire; mais la première balle a seule été à sa destination; l'autre a traversé la main gauche du tireur lui-même, circonstance indépendante de sa volonté, mais qui n'en sera pas moins sans doute regardée comme atténuante.